

# LA BONNE PAROLE

## ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis, 50 cts  
Etranger, - - - 80 cts

ORGANE DE LA FEDERATION NATIONALE  
SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Vol. I

MARS, 1913

No. 11

## ABONNEMENTS ET REDACTION :

Chambre 14, Monument National,  
Boulevard Saint-Laurent,  
MONTREAL.

## SOCIETES FEDEREES

## REVUE MENSUELLE

## SOMMAIRE

**Les dames patronnes des œuvres suivantes:**  
Institution des Sourdes-Muettes,  
Crèche de la Miséricorde, Nazareth,  
Hôpital Notre-Dame, Hospice St-Vincent de Paul, L'Assistance Publique, Hôpital Saint-Justine, La Providence et Les incurables.  
Fédération paroissiale de l'Enfant Jésus.  
Fédération paroissiale du Très Saint Nom de Jésus de Maisonneuve.  
Fédération paroissiale de Saint-Henri.

Cercle des demoiselles de St-Pierre.  
Cour de l'Immaculée Conception.  
Le Foyer.  
Patronage d'Youville.  
Les Ecoles ménagères.  
Cercle d'Etudes Notre-Dame.  
Association des institutrices catholiques.  
Association des employées de manufacture.  
Association des employées de magasin.  
Association des employées de bureau.  
Association des femmes d'affaires



Entre nous . . . . . *Madeleine G. Huguenin.*  
A nos lectrices . . . . . *La Secrétaire.*  
L'Enseignement Supérieur pour les jeunes filles. . . . . *St. S.-Anne-Marie.*  
Le ruban coupé . . . . . *Nérée Beauchemin.*  
Autour des berceaux . . . . . *Dr S. Lachapelle.*  
Education domestique (alimentation).  
*Jeanne Anctil.*  
Paroles de Pape . . . . . *E. Guoin, p. s. s.*  
L'Amour triomphant . . . . . *Sylva Clapin.*  
L'Essence de rose . . . . . *Jean Flahaut.*  
Chronique des œuvres.  
Chronique internationale.  
Pour la tempérance.  
Bibliographie.

## — ENTRE NOUS —

Créer à la Canadienne-française un milieu intellectuel où s'affermiront ses qualités morales, son sens d'énergie, son besoin d'initiative et d'envol, voilà le problème qui passionnait l'esprit dirigeant de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, et devait naturellement lui inspirer la fondation d'une revue féminine.

Cette Revue, on me confie le périlleux devoir de vous la présenter en des termes assez persuasifs pour lui attirer toute la sympathie de vos intelligences, et je craindrais vraiment de rester bien au-dessous de l'espoir dont l'on m'honore, si je ne voyais dans la réalisation de l'audacieuse entreprise du journal féminin, la consécration de vos plus chers et intimes désirs.

Nous avons l'intense conviction que cette Revue arrive à son heure dans la vie de la Canadienne-française, et nous croyons qu'elle remplira la somme de bien à laquelle elle aspire ardemment.

Conscientes que ce but ne saurait être atteint que par le concours des meilleures volontés, nous avons réclamé l'attention de tous ceux susceptibles de comprendre les besoins et les aspirations de la vie féminine, et de lui apporter de la beauté, de la bonté, de la lumière! Aussi avons-nous groupé une collaboration d'élite qui, à chaque page de notre journal, versera la saine et jolie parole française, celle qui conseille, soutient, relève!

Notre cause est digne et sainte; elle veut jeter le rayon partout où l'ombre persiste; elle veut semer et construire dans les terres neuves; et des sillons épuisés, d'où rien ne monte plus, elle rêve de faire surgir de la vie nouvelle!

Simplement femme, dans la plus douce acception du rôle, elle veut créer un foyer bien chaud à toutes les femmes seules qui, de par l'existence, s'en vont, isolées, souvent repoussées, mal comprises, pas du tout protégées. Elle veut, notre Revue, que la femme triste comme la femme courageuse, la femme saine, comme la femme malade, toutes celles qui donnent à la lutte une énergie débordante, comme toutes celles que le combat meurtrit et désespère, viennent dans ses pages, trouver le mot qui va au cœur, le mot tendre et fort qui, souvent fait un miracle.

Il fallait que "La Bonne Parole" vint à son heure, et qu'à son appel le sentiment féminin réponde, grandi par cet appui qui s'offre spontanément, dans l'élan de toute son âme!

"La Bonne Parole" fera son œuvre de paix, d'harmonie, de joie; elle sera l'expression même du grand idéal fraternel qui a fait se grouper, dans une pensée de haut patriotisme, toutes les femmes qui concourent à l'œuvre de charité, d'éducation, de travail qui s'exerce au sein de la race canadienne-française.

Pas une femme, quelle que soit la tâche qu'elle embrasse, ne sera indifférente au rôle de notre Revue, puisque ce rôle restera essentiellement dans la tradition, et marquera que la Canadienne-française de 1913 sait se hausser à la bravoure des héroïnes de l'Histoire, et combattre aujourd'hui, comme hier, pour sa Foi, son Honneur et ses Droits!

*Madeleine G. Huguenin.*

## A NOS LECTRICES

La bonne parole, c'est à cette heure de malentendus sociaux, d'erreurs pédagogiques, de fausses théories économiques, le mot clair et loyal qui fait lumière. Et ces questions intéressent tout particulièrement les femmes, puisque non seulement leurs devoirs en dépendent, mais aussi leur bonheur le plus intime.

La bonne parole, c'est encore, à celles qui ont charge des petites âmes d'enfants l'inspiration discrète qui facilite l'éducation; à celles qui ont le grave devoir d'entretenir autour d'elles l'existence et la santé, le conseil qui oriente les efforts et les décuple; à celles qui travaillent hors du foyer, le renseignement utile: à toutes, c'est un peu de beauté dévoilée par les mots, une trouée d'idéal dans un ciel trop souvent gris; c'est l'enthousiasme des justes causes et c'est la rosée surnaturelle, sereine et calme des vérités chrétiennes.

Voilà bien en effet ce qu'il faut chercher dans nos pages.

Mais pour être chaude et vivante, pour atteindre son but, la parole doit pressentir la réplique: voulant parler à vos intelligences avec cet accent qui atteint le cœur, il nous faut de vous, chères lectrices, pouvoir espérer une réponse. — Tel article vous touche tel autre vous déplaît, ici vous ne comprenez pas, là vous avez quelque chose de mieux à dire, eh bien, pourquoi ne pas nous le faire savoir? Nous avons besoin de sympathie, d'observations judicieuses, du concours des esprits les plus divers. Si chacune voulait apporter à cette feuille l'obole la plus modeste, soit-elle, de sa bonne volonté, ah! nous aurions tôt fait de rendre notre revue telle que dans notre fierté patriotique nous la rêvons, reflétant l'intellectualité française, dont par droit de naissance nous sommes héritières et le sens pratique anglais que nous savons bien apprécier.

De plus, il s'établirait ainsi entre nos Canadiennes, une véritable communion d'idées; il se formerait un centre de nos activités intellectuelles et comme un cœur à notre organisme national.

Ce rêve, chères lectrices, c'est à vous de le réaliser; rendez vôtre, ce journal féminin, le seul en notre province; veillez-y par vos observations, soyez-en l'appui par une propagande zélée, par une collaboration éclairée.

Notre revue ne demande qu'à faire œuvre utile et bonne mais elle ne le peut pas sans vous. — *La Secrétaire.*

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES JEUNES FILLES

Monseigneur Baunard raconte quelque part, à propos de Monseigneur d'Hulst, fondateur de l'Institut Catholique de Paris, qu'il fut applaudi en plein Parlement, pour avoir "compris d'une façon pratique, que quiconque "est maître de l'enseignement, est maître de l'avenir". Et cet enseignement maître de l'avenir, continue Monseigneur Baunard, Maurice Lesage d'Hauteroche d'Hulst proclamait que c'était surtout l'enseignement supérieur.

Le courant qui entraîne les femmes vers une haute culture intellectuelle n'avait pas échappé à sa clairvoyance. Aux esprits avides de savoir, il fallait un aliment

pur de tout alliage corrompateur: en 1896, le savant recteur ouvrait aux jeunes filles les portes de l'Institut Catholique.

L'on sentait dès lors, en effet, un peu partout, le besoin de faire la place plus grande à l'instruction des femmes. C'est un mouvement dont il est permis de redouter l'excès, mais qu'il n'est guère possible d'enrayer. Nous ne voyons pas, du reste, comment la culture intellectuelle des femmes, si elle est sagement dirigée, peut être nuisible à un pays.

Appelée à fonder un foyer chrétien, le savoir de la femme ne doit pas être trop inférieur à celui de son mari. Alors que les vies sont partout associées, l'idéal n'est-il pas que les pensées puissent fraterniser sur tous les objets de connaissance? Camille Sée a dit fort justement: "Un esprit cultivé rend seul le commerce agréable, et c'est une triste chose pour un père de famille "qui se plairait dans sa maison, de ne pouvoir se faire "entendre à personne. D'ailleurs le mari ne pourra rien, "ou ne le pourra qu'au prix de lutttes douloureuses et "paralysantes, si sa femme n'est pas en communauté "d'idées et de sentiments avec lui, si elle a une concep- "tion, opposée à la sienne, de la vie et de ses devoirs".

Et qui pourra mesurer l'influence exercée sur la famille par une femme solidement instruite? Le jeune homme s'aperçoit vite, au sortir du collège, que les voix du dehors et celles de ses maîtres sont souvent différentes. Le scepticisme du monde passe sur ses croyances comme les brises d'avril. Les premiers éblouissements de la science effleurent son jeune cerveau: il commence à douter. Ces doutes; il les exposera à Celle qui savait si bien répondre à toutes ses questions, jadis. Malheur à elle, si elle ne sait pas découvrir la "fêlure" des raisonnements de son fils! Son ignorance lui vaudra la plus intime de ses douleurs. La mère n'a qu'un moyen de garder l'autorité sur l'enfant: c'est de lui parler à tous les âges le langage dont il sent le besoin, et, à l'âge où il s'instruit, le langage du savoir.

La jeune fille qui désire se consacrer à Dieu dans une communauté religieuse enseignante, ou accomplir le bien par les œuvres sociales, a les raisons les plus graves d'acquiescer à une instruction supérieure. Pour enseigner peu de chose, il faut savoir beaucoup. Et ce qui est vrai pour l'institutrice religieuse l'est également pour l'institutrice laïque. Entre les deux, le costume peut différer, le but est le même: faire monter dans la lumière et dans l'amour de Dieu des âmes d'enfants si bien faites pour Lui (1).

Quel que soit le côté sous lequel on envisage la question, la femme a le droit, mieux encore, elle a le devoir de s'instruire. Ce droit et ce devoir sont reconnus aujourd'hui de tous les peuples civilisés, sauf peut-être dans l'Extrême-Orient et dans les pays de l'Islam; mais même dans ces terres classiques de l'esclavage et du despo-

(1) Il est vrai que lorsque nous encourageons les jeunes filles qui doivent faire de l'enseignement une carrière, à pousser plus loin leur culture intellectuelle, elles nous répondent généralement: "A quoi bon? le diplôme académique nous donne droit au même traitement que le grade de bachelier ès-arts d'une université quelconque. Aux Etats-Unis et en Europe, c'est bien différent, mais ici!"

Eh bien, nous croyons n'être pas téméraire, en pensant que la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, en présence de deux jeunes filles, dont l'une a simplement obtenu le brevet académique et dont l'autre a étudié quatre années de plus et obtenu le diplôme de bachelier de l'Université Laval, donnera à l'une et à l'autre un traitement différent. M. Perreault, directeur général, dont tout le monde sait l'équité et l'amour du progrès, a le désir que des cours primaires supérieurs soient organisés à Montréal. C'est une idée à laquelle tous les vrais amis de l'éducation ne pourront qu'applaudir.

tisme, les idées sur l'instruction des femmes font chaque jour des progrès. A Calcutta, à Bombay et à Madras, dans la haute société hindoue, il y a actuellement un grand nombre de femmes instruites. Les Anglais ont fondé dans chacune des trois capitales de leur empire colonial des universités dont les cours sont suivis par les jeunes filles, et elles fréquentent aussi les écoles supérieures des principales villes de la vallée du Gange.

Dans les pays chrétiens, ce sont les États-Unis d'Amérique qui, les premiers, ont entrepris de donner à la femme toute l'instruction à laquelle elle a droit. Dans les quelque trente Universités dont ils s'honorent, il y a la section des femmes. A Harvard, en particulier, le Radcliffe College leur est réservé. Tout le monde connaît et admire le mouvement de l'Université catholique de Washington.

Le très distingué recteur de cette université, Monseigneur Shehan, a organisé des cours où, pendant les vacances d'été, les professeurs-maîtresses, religieuses et laïques, vont étudier sous la direction d'hommes éminents. Les cours d'éducation et de pédagogie y sont l'objet d'une attention minutieuse.

Dans les universités françaises, les femmes sont admises, dans les mêmes conditions que les hommes, aux cours et aux examens. Il en est de même en Belgique, en Hollande, en Danemark, en Norvège, en Suisse, en Italie, en Grèce et en Roumanie. En Suède, on leur interdit seulement les examens de droit et de théologie.

Au Canada, comme ailleurs, les études supérieures pour les femmes se sont imposées. La Nouvelle Ecosse peut réclamer de droit l'honneur de cette initiative. En 1897, Monseigneur John Cameron de regrettable mémoire, obtenait l'affiliation du couvent du Mont Saint-Bernard confié aux sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à l'Université d'Antigonish. Les religieuses et leurs élèves y obtiennent depuis les grades de Bacheliers ès-arts, ès-sciences et ès-lettres.

A Montréal, le Royal College Victoria, don de Sir Donald Smith, offre toutes les facilités désirables aux jeunes personnes protestantes qui suivent les cours de l'Université McGill.

Les Catholiques de notre ville devront à Sa Grandeur Monseigneur Bruchési le bienfait de cet enseignement supérieur. L'Ecole qu'il a fondée est maintenant dans la cinquième année de son existence. Bénie et approuvée par Sa Sainteté Pie X, par NN. SS. les archevêques et évêques du Canada, honorée de la bienveillance de Sir Lomer Gouin, premier ministre du gouvernement provincial, et de celle de l'Honorable Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique, elle compte plus de cent élèves régulières et trois cents élèves de dix-sept maisons d'éducation aux cours du lundi.

Assurément, nous ne prétendons pas former nos jeunes filles pour des carrières qui leur sont fermées : nous ne désirons pas qu'elles deviennent des ingénieurs, comme Mrs Robling, qui prit la direction du fameux pont de Brooklyn, que son mari malade n'avait pu achever. Nous laissons à Madame Curie, sans l'envier, la gloire de sa découverte du radium. Nous ne rêvons pas de voir nos femmes canadiennes dans ces vastes entreprises financières, commerciales, industrielles, à la tête desquelles n'ont pas craint de se mettre la Comtesse de Warwick, la Duchesse de Westminster, la Marquise de Londonderry, la Comtesse de Limerick ; mais nous croyons aussi que nos jeunes filles ont le devoir de parler d'autres choses que de chiffons et de fanfreluches, de

commérages et de scandales, qu'elles peuvent consacrer à l'étude d'une façon fructueuse les heures passées dans tous les bals de la saison, ou données aux cartes, au théâtre et au cinématographe. Nous ne les accuserons pas de pédantisme si, après de fortes études, elles se prononcent modestement sur une page littéraire, une découverte scientifique, une réforme sociale, une théorie économique. Ces connaissances ne les empêcheront pas du reste d'exceller dans l'art de braiser un gigot, et la main qui s'applique à l'art culinaire pourra tout aussi bien saisir le pinceau et faire vibrer le clavier. La femme solidement instruite n'oubliera pas que si les arts sont une lumière, une joie, une noblesse de la vie, son foyer en doit être embelli. Elle comprendra que s'il appartient à un très petit nombre de travailler à l'œuvre de la beauté, il appartient à tous d'accomplir des œuvres utiles. Elle aura appris, dans la compagnie des plus illustres femmes, qu'on ne déroge pas à coudre, à repasser, à tenir des comptes, à sauvegarder les intérêts de la maison. Elle se souviendra que les reines "du plus beau royaume après celui du ciel", ne dédaignaient pas de manier la quenouille et le fuseau. Mieux encore, elle trouvera son idéal dans cette femme forte dont l'Esprit-Saint nous a tracé le portrait au Livre des Proverbes : "Elle a parlé et commandé sagement" ; ce qui ne l'a pas empêché "de mettre la main à l'aiguille, de distribuer à chacun sa tâche, de ne pas craindre l'hiver pour sa maison et de veiller sur les pas des siens".

Voilà les pensées qui ont présidé à la fondation de l'Ecole d'Enseignement Supérieur. L'Université Laval confère à ses élèves les grades de bacheliers d'après le programme et les examens de "l'Inscription et du Baccalauréat". (1)

Nous écrivons ces lignes au jour du deux cent treizième anniversaire de la mort de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys. En 1653, elle venait commencer à Montréal l'instruction des enfants des premiers colons et des sauvages. Un pauvre colporteur de la rue Saint-Paul, donné par M. de Maisonneuve, avait reçu les prémices de son apostolat. Avant d'ouvrir ses classes, en 1657, elle allait apprendre aux tout petits des pauvres foyers de Ville-Marie à aimer le Dieu qui lui avait demandé de quitter sa "douce France" pour venir vers eux. Sa Communauté a grandi avec la nation canadienne. Aux prix de sacrifices que nous ne voulons pas surfaire, mais qui ont leur prix, elle s'est chargée, il y a quatre ans, de l'Enseignement Supérieur. Elle désire maintenant une institution où les musées, les bibliothèques, les galeries d'art, les sciences domestiques, parfaitement outillées, contribueraient largement à former une population vraiment instruite, éprise de vérité et de beauté, une institution qui nous aiderait à toutes, religieuses et élèves, à réaliser l'idéal féminin que nous rêvons pour l'honneur et le bonheur de la patrie canadienne.

*Sœur Sainte-Anne-Marie,*

Directrice de l'Ecole d'Enseignement Supérieur

pour les Jeunes Filles.

(1) Les élèves des cours supérieurs de dix-sept maisons d'éducation, comme nous le disions plus haut, assistent aux conférences du lundi et subissent les examens collégiaux de sciences et de lettres. Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, de Sainte-Croix, de Sainte-Anne, de la Congrégation de Notre-Dame forment une famille travaillant avec ardeur sous l'intelligente direction de M. le chanoine G. Dauth, Vice recteur de l'Université.

## Le Ruban Coupé

L'humble seuil, d'un satin  
Brodé de filoseille,  
S'est barré, ce matin,  
Devant mademoiselle.

Deux des petites sœurs,  
Debout, tiennent la soie  
Qui flotte; mais leurs cœurs  
Ne sont pas à la joie.

Elles songent: ces fils,  
Qu'un désir seul enchante,  
Au foyer pourront-ils  
Retenir la partante?

Sous le voile léger  
Que plisse la fleur blanche  
Du gracile oranger,  
Elle avance, et se penche.

Elle approche, et sous l'œil  
Des deux sœurs qui font groupe,  
Glisse le long du seuil,  
Le ruban qu'elle coupe.

Qu'importe, en ce moment,  
L'étreinte des caresses!  
Et tout l'enchantement  
Des baisers, des tendresses!

Qu'importe ce loquet  
De filoseille rose  
Dont l'enfance bloquait,  
Tantôt, la porte close!

Qu'importe ce lien  
Que veloute la grâce!  
Rien ne l'arrête. Rien!  
Mademoiselle passe.

L'amour et la raison,  
Malgré regrets et larmes,  
De la tendre maison  
Ont rompu tous les charmes.

Aux portes de l'autel  
Frappe, ô douce promesse.  
Entre! Ton rêve est tel,  
Que ta flamme est admise.

A côté de l'époux  
Dont le cœur t'a priée,  
Va te mettre à genoux,  
Petite mariée.

*Nérée Beauchemin.*

## Autour des berceaux

### I

#### LES DROITS DE L'ENFANT

Après les Droits de l'homme, les Droits de la femme se sont affirmés, et, dans un effort tout pacifique, faisant un peu contraste, l'enfant, le nourrisson, dès son premier vagissement, réclame, à son tour, sa part d'égalité, en affirmant son droit à la vie. L'humanité a été bien lente à l'entendre, et l'ayant entendu, bien lente à l'écouter.

Les lois de Solon avaient décrété que les enfants faibles, chétifs ne valaient pas la peine qu'on s'en occupe, et devaient être jetés à l'égoût, comme en Chine; des habitudes séculaires ont consacré et éternisé l'indifférence la plus coupable vis à vis tous les nouveaux-nés et la statistique de tous les peuples nous a toujours donné le chiffre macabre d'une mortalité équivalant, partout, au massacre des innocents des dix sept mille Innocents, que nous trouvons dans les calendriers grecs du temps d'Hérode.

Mais l'âme mondiale s'est attendrie devant l'intarisable holocauste, et les économistes, les uns par intérêt, les autres par tendresse et amour se sont surpris agenouillés autour des berceaux — et jamais l'humanité ne fut plus grande — et ils se sont dits les uns les autres: faisons un suprême effort, et la science médicale aiguillonée s'est mise à l'œuvre, et la question infantile a eu une si large part de ses travaux, depuis un quart de siècle, que nous pouvons affirmer que, parmi les nombreuses branches de l'enseignement, et dans la multiplicité des études, le petit enfant a occupé la plus grande place. Cette évolution est ignorée de tous, ou du moins pas assez connue.

Elle devait se faire.

L'enfance a droit à l'existence plus qu'aucun autre âge. Les grandes personnes qui souffrent, bien souvent elles ont couru après; quand c'est le petit miochon qui est malade, ce n'est pas seulement une douleur que l'on adoucit, une peine que l'on combat, une guérison qu'on veut opérer, c'est souvent une injustice qu'on répare, une victime que l'on veut sauver.

Oh! qu'elles sont nombreuses les petites victimes de

l'alcoolisme, de la tuberculose, de l'avarice; les trois tares héréditaires qui détruiront l'espèce, si les individus ne réagissent!

Oh! qu'elles sont encore bien plus nombreuses les petites victimes de la négligence, de l'insouciance de tout le monde.

Victor Hugo a pourtant dit que l'autorité qui ne donnait pas une attention particulière à la femme et à l'enfant, ne méritait pas de vivre.

*Séverin Lachapelle, M. D.*

## Education domestique

### (ALIMENTATION)

**BUT.** — L'alimentation a pour but de former les tissus du corps, de réparer leur usure et de fournir la chaleur nécessaire au bon fonctionnement de tous les organes.

Le corps humain fournissant un travail constant perd sans cesse de sa matière; il faut, sous peine de l'user très vite et complètement, qu'il retrouve ce qu'il a perdu. D'où, la nécessité d'une bonne alimentation.

Chez l'enfant, l'alimentation servira en plus au développement de l'organisme.

Mais pour que les aliments puissent fournir dans un juste équilibre les principes nécessaires à l'entretien et à l'accroissement de nos tissus et les principes qui par leurs combustions nous fournissent la chaleur, il importe que l'alimentation soit convenablement réglée.

**RÉGIME.** — Le régime alimentaire peut pécher par excès ou par défaut. Une alimentation excessive si elle est accidentelle a pour conséquence immédiate la révolte de l'estomac, parfois l'indigestion caractérisée par des vomissements dont l'effet est de soulager immédiatement; si elle est chronique elle peut amener l'obésité, la goutte, la gravelle (maladie de la vessie) la dyspepsie et la gastrite.

Une alimentation insuffisante produit l'appauvrissement du sang l'amaigrissement général, et elle expose l'individu à contracter facilement les maladies épidémiques.

La qualité des aliments joue un grand rôle dans la nutrition. En effet, quel danger d'introduire dans notre organisme des substances falsifiées ou gâtées! Non seulement elles ne sont pas alimentaires mais souvent elles irritent l'estomac, et amènent des troubles profonds dans la nutrition générale.

L'homme devra donc satisfaire sa faim par une alimentation naturelle, saine et suffisante.

**COMPOSITION DU CORPS HUMAIN.** — Avant de rechercher quels sont les aliments qui nous sont nécessaires, nous devons savoir quels éléments entrent dans la composition du corps humain.

Le tissu de nos organes est formé des éléments suivants: oxygène, hydrogène, carbone, azote, eau, soufre, phosphate de chaux, sodium fer et quelques sels.

Voici une équivalence du corps humain, qui certainement est très impressionnante. Il y a en nous assez d'*albumine* pour former 1,200 œufs, 2,646 pieds cubes environ de gaz divers; assez d'*oxygène* pour gonfler un ballon d'une force ascensionnelle d'à peu près 35 milles; de la *graisse* pour faire 12 livres de bougies; du *fer* pour faire 7 gros clous; du *carbone* pour faire 65 grosses de crayons, mine de plomb; du *sucré* pour faire 20 morceaux (petits carrés); du *phosphore* pour bouillonner 820,000 allumettes.

Jeanne Anetil, directrice des Ecoles Ménagères Provinciales.

(à suivre.)

## Paroles de Pape

Des paroles ont été dites, voilà quelques semaines, du haut de la chaire de Pierre, aux ouvriers catholiques d'Allemagne, pour apaiser un grave conflit qui les divisait. Ces paroles du pape, bien qu'adressées aux seuls Allemands, s'imposent à l'attention de tous les catholiques, et surtout des travailleurs; car elles traitent d'un sujet toujours actuel dans les milieux ouvriers, des Unions ou *Syndicats*; elles rappellent des principes, établissent des règles, formulent des recommandations, qui manifestement dépassent les frontières d'un pays et déterminent une direction pour tous les travailleurs catholiques. Recueillons-les donc avec intérêt, et tâchons d'y découvrir des encouragements à persévérer ou des invitations à perfectionner.

Exposons d'abord le débat, occasion de l'Encyclique. Les ouvriers catholiques d'Allemagne furent lents à constituer des *Unions ouvrières proprement dites*, soit des Associations entre travailleurs de la même profession pour protéger leurs intérêts professionnels et obtenir de meilleures conditions de travail et de salaire. Ils se contentaient des *cercles catholiques ouvriers* très nombreux qui fonctionnaient directement sous le contrôle du clergé et leur offraient de multiples avantages: matériels, moraux et religieux: locaux spacieux, distractions saines, compagnies honnêtes, jeux divers, livres et journaux, restaurants à bon marché, caisses de secours pour la maladie, le chômage ou la vieillesse, cours du soir, assistance spirituelle, visites et entretiens d'un chapelain nommé par l'évêque. Le temps vint où ces œuvres éminemment bienfaites ne suffirent plus, où les catholiques durent fonder des *Unions professionnelles de travailleurs*, sous peine de voir les socialistes accaparer à leur profit le mouvement syndical et exercer une influence exclusive dans le règlement des difficultés pendantes entre patrons et ouvriers.

L'entrée des catholiques dans le mouvement syndical en Allemagne remonte à une vingtaine d'années. Deux systèmes différents furent employés, l'un dans la région de Cologne, l'autre dans la région de Berlin. Dans la région de Cologne, les Unions nouvelles furent organisées à côté, en dehors des cercles catholiques existants, donc indépendamment de l'autorité ecclésiastique, en dehors de toute préoccupation sinon religieuse, du moins confessionnelle; on abandonnait aux cercles l'idéal de formation morale ou religieuse; il s'agissait uniquement des intérêts professionnels qu'on voulait protéger contre l'exploitation patronale et contre la tyrannie socialiste; les adhérents devaient se déclarer contre le socialisme et contre l'irréligion, signer une formule vague, également acceptable pour les protestants et pour les catholiques, s'engager à respecter la foi des uns et des autres. Les

Unions fondées sur ce type sont les *syndicats mixtes* ou *syndicats chrétiens*: elles englobent actuellement 350,000 ouvriers, quatre cinquièmes de catholiques, un cinquième à peine de protestants.

Dans la région de Berlin, on préfère les *syndicats purement catholiques*, organisés à l'intérieur des cercles catholiques parmi leurs membres, dans les mêmes cadres, sous le contrôle des mêmes autorités ecclésiastiques. Dans ce système, les membres des cercles, groupés par professions, sans apport d'éléments étrangers, se sont constitués en syndicats; le syndicat ainsi formé sous le regard de la hiérarchie catholique, se préoccupe de la formation morale et religieuse de ses membres en même temps que de leurs intérêts professionnels, sans s'interdire pourtant de collaborer avec les Unions neutres et même socialistes, par exemple dans le cas d'une grève légitime. Les syndicats catholiques de la région de Berlin ne groupent pas plus de 20,000 ouvriers.

Les deux tactiques furent dictées par un souci sincère des intérêts religieux: d'un côté, on redoutait de mettre en péril la foi des ouvriers catholiques en les exposant, dans les mêmes Unions, loin du regard vigilant de l'autorité religieuse, au contact dangereux d'hérétiques; de l'autre, jugeant la foi des travailleurs suffisamment préservée par les moyens de formation mis à leur service dans les cercles, on redoutait surtout d'isoler les travailleurs catholiques et de réduire à néant leur influence sur le terrain professionnel, en faisant de l'adhésion au Credo catholique la condition nécessaire de l'inscription à l'Union.

De part et d'autre, au lieu de travailler en paix chacun de son côté suivant ses méthodes, on voulut imposer aux autres son point de vue; on se lança des injures; on s'anathématisa; on invoqua l'autorité de Rome. Rome, qui peut-être préférerait garder le silence, dut parler pour faire la paix. Vers le début de novembre dernier, le pape adressa aux catholiques allemands l'Encyclique "*Singulari quòdam*".

On trouve dans cette Encyclique, des principes, une invitation, une permission sous conditions, une défense.

*Des principes.* — 1. La foi qui est pour un catholique le premier des biens doit être mise au-dessus de tout, et préservée avec soin de tout danger, notamment du risque de se confondre insensiblement "avec une sorte de christianisme vague et non défini que l'on appelle interconfessionnel, et qui se répand sous la fausse étiquette d'une foi chrétienne commune, alors que manifestement il n'est rien de plus contraire à la prédication de Jésus-Christ."

2. Les enseignements de la foi qui viennent de Dieu et nous ordonnent entre autres choses l'entier accomplissement de la justice et de la charité, doivent servir de règle aux catholiques dans la vie sociale comme dans la vie privée, c'est-à-dire dans tous les rapports d'individu à individu, de société à individu, de société à société, d'ouvriers à patrons; les questions de travail et de salaire ne sont pas, comme on le répète, purement professionnelles, purement économiques, elles intéressent la justice et la charité qui relèvent de l'enseignement divin, et ne peuvent pas être traitées par des catholiques indépendamment de l'autorité religieuse gardienne et interprète de la révélation.

3. D'autre part, les catholiques doivent garder avec leurs croyances la paix indispensable au gouvernement de la société et à la prospérité de la cité. Le reste découle de ces trois principes.

*L'invitation* adressée par le pape aux ouvriers catholiques, c'est de former des Unions ouvrières, mais "qui s'appuient avant tout sur le fondement de la religion catholique et suivent ouvertement les directions de l'Eglise", cela "dans les contrées catholiques certes, mais en outre dans toutes les autres régions, partout où il paraîtra possible de subvenir par de telles associations aux besoins divers des associés".

*La permission* est donnée aux catholiques, "toute précaution prise, de travailler au bien commun avec les non-catholiques pour ménager à l'ouvrier un meilleur sort, arriver à une plus juste organisation du salaire et du travail, et en vue de tout autre but utile et honnête". Mais il y a deux sortes de collaboration possibles : — 1. la collaboration entre sociétés catholiques et sociétés non catholiques agissant d'accord dans une occasion donnée, pour une fin particulière, en vertu d'une entente préalablement conclue entre leurs dirigeants et toujours susceptible d'être dénoncée; ce mode est *conseillé* par le Saint-Père; — 2. la collaboration entre individus catholiques et individus non catholiques, affiliés d'une manière permanente à une même société qui sera mixte c'est-à-dire commune aux catholiques et aux protestants; c'est le système des syndicats chrétiens: il est *déconseillé* aux Allemands par le Saint-Père, *mais toléré* c'est-à-dire supporté, autorisé avec quelque répugnance à cause des grands inconvénients qu'entraînerait une condamnation, et sous la condition formelle que seront prises les précautions capables de prévenir les dangers qu'entraîne pour la foi ce mode d'association: a) les membres catholiques de ces syndicats mixtes devront faire partie en même temps d'un cercle ouvrier nettement catholique jouant dans la circonstance le rôle de contrepoison; b) les syndicats tolérés s'abstiendront de toute tendance et de tout acte contraire aux enseignements et aux ordres de l'Eglise ou de la puissance religieuse légitime; c) les évêques veilleront à ce que toutes les questions intéressant la justice et la charité y soient traitées sans blesser la morale catholique et interdiront les syndicats où cette condition ne serait pas observée.

Enfin *défense* est portée de prolonger les polémiques et de se jeter d'un camp à l'autre des anathèmes ou des injures.

Les paroles du pape sont claires; nous n'avons pas à les discuter, mais à les méditer pour y découvrir des directions et des conseils. Elles s'inspirent tout à la fois d'une grande bienveillance pour les travailleurs, d'un sens surnaturel profond, d'un esprit sincère de conciliation.

Le pape s'y montre très favorable aux Unions ouvrières; il recommande d'en établir qui soient "réellement et efficacement utiles à leurs membres", mais parce que les ouvriers ont une âme immortelle et qu'ils doivent se préoccuper de leurs intérêts éternels en même temps que de leurs intérêts spirituels, le pape recommande les unions catholiques comme sauvegardant mieux la foi des travailleurs; il tolère les unions mixtes dans les régions où des Unions catholiques manqueraient d'avenir et moyennant des garanties propres à écarter le péril de la foi; il condamne seulement les Unions dont les statuts ou les tendances impliqueraient un mépris de la morale catholique, et cela dans l'intérêt même des travailleurs et pour leur conserver le premier de leurs biens, cette foi qui leur fournit dans les misères inévitables le secret du courage et la promesse d'une vie meilleure.

Les syndicats de la Fédération Nationale sont fondés dans un esprit et sur des bases franchement catholiques: ils réalisent l'idéal vanté par le pape. Ce leur est un encouragement à se maintenir dans ces voies, ainsi qu'à prospérer matériellement afin de procurer le bien total de leurs membres, le mieux être des corps, des esprits et des âmes.—

E. Gouin P. S. S.

## L'amour triomphant

La désaffectation du vieux cimetière protestant d'Ottawa, faisant face à la rue Wurtemberg, est chose décidée. On doit en faire un parc public, et avant peu toute trace de ce passé antique — il y a là des pierres tombales datant d'une centaine d'années — aura disparu.

Tous ceux qui ont le culte et l'amour des choses du passé regretteront la disparition de ce coin de terre, d'un charme si prenant, si enveloppant, dans sa douce et poignante vétusté. Les inscriptions des tombes, usées, rongées par les ans, en disent encore assez pour que transparaissent comme à nu les âmes de ce temps jadis, des âmes neuves et simples, qu'on devine avoir dû être si étrangères à nos propres préoccupations, et chez qui le goût d'une vie calme et bien remplie s'alliait à une admirable sérénité devant la mort. Nous n'en voulons pour preuve que les deux épitaphes suivantes, relevées sur deux tombes juxtaposées, et dont nous donnons telle quelle la traduction, qui ne saurait être qu'une pâle imitation de l'anglais aux tournures si archaïques et si spéciales. Ces deux épitaphes se lisent comme suit, en commençant par celle de date la plus ancienne:—

Au très chéri Benjamin Moore, parti de ce monde le 28 octobre 1810, sa compagne dévouée Priscilla a fait édifier cette pierre, et attend avec confiance l'instant où elle sera de nouveau réunie à lui.

A ma très douce mère Priscilla Moore, trépassée le 10 mai 1828, sa fille Mildred a consacré ce souvenir. Epouse et mère suivant l'esprit du Christ, après avoir passé sa vie terrestre dans les ténèbres, elle a bien mérité de jouir enfin de la Lumière éternelle promise aux élus.

Pourquoi ici ce mot "ténèbres", et fallait-il ne voir là que simple phraséologie religieuse, comme devaient affecter d'en user ces gens d'autrefois si pénétrés de réminiscences bibliques? A coup sûr, ce ne pouvait être que cela, et nous n'y aurions plus attaché autrement d'importance si, par un hasard tout à fait inattendu, nous n'eussions appris que cette même Priscilla Moore, dont il vient d'être question, avait laissé un journal de sa vie tout particulièrement intéressant. Ce journal, passé aux mains de sa fille Mildred, était échu à l'un des fils de cette dernière, lequel nous le communiqua avec d'autant plus d'empressement qu'il aime à retrouver chez les autres son goût des choses du passé, et en particulier de tout ce qui a trait aux origines d'Ottawa, ou plutôt de Bytown. Nous avons pu consulter à loisir ce précieux agenda, écrit par Madame Moore — on verra plus loin au prix de quelles difficultés — dans les dix-huit ans qui suivirent la mort de son mari, et dont elle voulait faire pour sa fille, en même temps qu'un enseignement, un

réconfort contre les coups du sort, en lui apprenant comment elle avait pu elle-même les braver et les surmonter. Dans ces notes, une place prépondérante est donnée à la grande aventure de sa vie celle où elle raconte son mariage, et c'est cela surtout qui nous a inspiré l'idée d'essayer de reconstituer la chose comme elle "avait pu se passer", en lui donnant la forme du petit roman d'amour qu'on lira plus loin. Nous pouvons ajouter que nous avons pris, à cette résurrection, un plaisir d'autant plus vif que cette aventure, par son dénouement, nous paraît mériter d'être considérée — pour nous servir d'une expression fort en honneur aujourd'hui — comme un véritable "document humain".

Cela se passait il y a bon nombre d'années, dans le temps où Bytown, qui devait plus tard devenir Ottawa, n'était encore qu'un poste de chantier.

Tout au bout de la pointe, terminant la partie de la ville appelée aujourd'hui "Côte de Sable", et dominant la rivière Rideau, s'élevait alors une maison en pierre, de forme carrée, et dont tout l'extérieur annonçait l'aisance et une simplicité de bon goût. C'était là l'habitation que s'était construite le squire Nathaniel Moore, venu du Derbyshire au Canada, et l'un des premiers qui aient fait à Bytown le commerce de bois, où il ne devait pas tarder à amasser une jolie fortune. C'est là aussi que s'est écoulée toute la vie du héros de cette histoire, le squire Benjamin Moore, fils cadet de Nathaniel.

Deux autres fils, Jacob et Jeremiah, et une fille Esther, complétaient avec Madame Moore cette intéressante famille, dont le souvenir a été durant longtemps fort vivace dans la région d'Ottawa.

C'est à l'âge de huit ans que survint, pour Benjamin, l'accident qui devait, c'est le cas de le dire, marquer sa vie d'un sceau ineffaçable. Le soir de la fête du Roi, on avait allumé devant la maison un grand feu de joie, autour duquel dansait toute la marmaille des environs. Un faux pas ayant fait trébucher sur les tisons brûlants l'un des petits compagnons de jeu de Benjamin, celui-ci voulut le retenir, et, tombant à son tour, roula dans le foyer la face en avant. On l'en retira tout aussitôt, mais pas assez vite, cependant, pour que le feu n'eût pas déjà fait son œuvre. Le visage n'était plus qu'une plaie vive; et quand, deux ou trois semaines après, on enleva les bandages, la famille réunie ne put réprimer un mouvement de recul devant cette pauvre face tuméfiée et labourée où seuls, du joli chérubin d'autrefois, ne subsistaient plus que les yeux. Détail plus horrible! sous l'action du feu, la bouche s'était tordue et remontait d'un côté, donnant l'impression d'un rictus ouvert par un rire continu. Et c'était cela, surtout, l'effarement, ce rire inextinguible, chez ce pauvre petit être devenu maintenant à jamais un objet de douloureuse pitié.

Il continua cependant à vivre et à grandir. Comme il ne pouvait être question de l'envoyer dans une école, on lui eut un précepteur, un pauvre hère gradué autrefois d'Oxford, et devenu ivrogne incorrigible, mais qui dans les intervalles que lui laissaient ses libations put venir à bout d'inculquer à son élève les rudiments d'une excellente éducation, lui faisant surtout goûter et apprécier les classiques latins où il était passé maître.

Et les années s'écoulèrent, l'enfant, devenu maintenant adolescent, s'ouvrant peu à peu, de toute son âme que le malheur seul tenait étroitement repliée sur elle-même, à toute une vie intense de rêves intérieurs.

Tous les jours, à peu près à la même heure, il faisait

avec son précepteur une promenade le long de la rivière Rideau, s'amusant aux paysages des deux rives et au bruissement des flots sur les galets des rapides. Le reste du temps il le passait avec ses livres dans la bibliothèque, ou encore à cultiver les fleurs de son jardin. Dans sa solitude forcée, de bien douces joies lui étaient venues auxquelles la plupart restent insensibles. Ainsi, par exemple, chaque matin, devant l'émerveillement du soleil levant, se jouant l'été parmi les fleurs de son jardin, et l'hiver sur les branches couvertes de givre, il se sentait toujours prêt, dans son ravissement, à entonner un hymne d'allégresse au Créateur qui lui avait ménagé ces divines joies. Toute sa vie, sans doute, il resterait pour ses semblables un objet de répulsion; mais, au moins, rien au monde ne pouvait l'empêcher de diriger ses rêves intérieurs comme il l'entendrait. Même, à mesure que se dévoilait en lui le mystère des choses, il lui arrivait souvent maintenant de chercher à se représenter comment Elle serait, celle vers laquelle il tendait de plus en plus les bras, et qu'il savait devoir aimer avec d'autant plus d'ardeur que, pour lui, le déshérité et le maudit, la Femme resterait toujours l'Intangible et l'Impossible. Elle aurait les yeux bleus, d'un bleu profond de mer, puis d'épais cheveux dorés, et devant l'émerveillement de son sourire les anges mêmes seraient ravis. Et que dire, aussi, de sa démarche, celle d'une Diane chasse-resse, ou mieux d'une de ces fées dont il savait par cœur toutes les aventures, et qui aiment la nuit à effleurer la cime des blés mûrs, dans un rayon de lune.....

## II

A la longue, et devant le rictus de l'horrible et large rire, qui faisait éviter aux rares voisins de se trouver sur son passage, un surnom lui était venu. Aux alentours, on ne l'appelait plus que "Laughing Ben", Ben qui rit.

Il venait d'atteindre ses dix-huit ans quand son père mourut, emporté en quelques jours par une pneumonie aiguë. Tout aussitôt, ce fut la débandade. Madame Moore, qui ne s'était jamais résignée à ce qu'elle appelait "son exil dans ce trou perdu d'Amérique", et qui regrettait le Derbyshire, ne prit que le temps de régler quelques affaires et s'en retourna en Angleterre avec sa fille. Les deux frères de Benjamin ne devaient pas tarder à suivre leur mère de près, et, sitôt le partage de la fortune du défunt effectué, ils prirent eux aussi le chemin de l'Europe. Benjamin resta seul avec son précepteur et sa vieille gouvernante Barbara dans la maison de pierre des bords de la rivière Rideau, qu'il persistait à ne pas vouloir quitter, et ses frères n'avaient pas insisté davantage, guère soucieux du reste de traîner derrière eux un pareil épouvantail.

Tous comptes faits, il lui restait, avec la maison et le jardin, une rente suffisante pour assurer ses jours. Et les années reprurent leur cours, semblables l'une à l'autre dans leur calme et douce monotonie. Le vieux précepteur mourut à son tour, et ce fut au pauvre reclus une occasion de se replonger davantage dans ses livres. Il s'était mis à écrire le journal de sa vie, et comme il était de foi simple et tout pénétré, en bon Puritain, des lectures de la Bible, il ne manquait jamais de débiter, chaque jour, par un exorde dans le genre de celui-ci :

"O Seigneur Jésus, faites que je sois toujours rempli de votre amour! Ce n'est pas pour moi qu'à été fait l'amour de la Femme. J'ai donc confiance, ô Christ divin, que vous ne m'abandonnerez point, et que vous ferez en sorte que je reste toujours pénétré de vos grâces."

Pour occuper ses loisirs, il s'était fixé un objectif, et se remettant à ses classiques latins il commença une traduction d'Horace, suivant un plan nouveau que lui avait tracé son précepteur. Cela fait, il entreprendrait plus tard Lucrèce. Ah! la vie lui ménageait encore de bien douces joies.

*Sylva Clapin.*

(à suivre.)

## L'essence de Rose

“La rose est le parfum des dieux.”  
(Pierre de Ronsard.)

Je ne sais, Mesdames, si vous vous êtes demandé pendant la guerre actuelle des Balkans quelles en pourront être pour vous les conséquences. Ne me parlez pas de la lutte séculaire de la Croix et du Croissant, du déclin de l'Islam en Europe, de l'aggravation subite de l'état de “l'homme malade”. Si intéressante que soit la question d'Orient je n'y pense guère depuis que je me suis aperçu qu'une épouvantable catastrophe vous menaçait.

J'hésite à vous confier mes appréhensions. Il le faut pourtant : je me demande si vous aurez l'an prochain de l'essence de rose et si la hausse ne rendra pas ce parfum inabordable.

Vous me permettrez de vous rappeler en effet que c'est la Bulgarie qui produit la majeure partie de l'essence de rose. Les champs odorants et fleuris s'étendent autour de Kazanlik et de Karlovo, abrités des vents froids du Nord par la chaîne des Balkans et de la sécheresse par les hauteurs parallèles de la Sredna Gora. Les pétales de rose sont mis avec de l'eau dans un appareil distillatoire ; sous l'action de la chaleur, l'eau se convertit en vapeur et entraîne les principes parfumés. Le liquide aqueux recueilli porte le nom d'eau de rose ; une mince couche huileuse surnage ; on la sépare : c'est l'essence de rose. Les fleurs n'en renferment qu'une très petite quantité ; il faut trois mille cinq cents livres de pétales pour obtenir une livre d'essence. Aussi celle-ci se vend-elle un prix très élevé, d'ailleurs fort variable, qui peut atteindre cent piastres.

On peut extraire le parfum de la rose d'une autre manière : en le fixant sur des graisses ou des huiles. On émulsionne en agitant avec des pétales de rose les corps gras fondus vers 65° c. Les fleurs sont renouvelées de temps à autre et l'on obtient une pommade très parfumée. C'est le procédé de macération. Souvent aussi le contact de la graisse et des pétales se fait uniquement à froid ; c'est alors l'enfleurage qui fournit un parfum plus complet, plus subtil.

Rassurez-vous pourtant, Mesdames : vous trouverez de l'eau de rose chez les parfumeurs, si critique que puisse être la situation du commerce des roses dans les Balkans, car on cultive également ces fleurs pour des fins industrielles dans le midi de la France. Les environs de Cannes et de Grasse en sont tout parfumés. Dans les distilleries, les pétales sont réunis en tas où l'on enfoncerait jusqu'au genou ; de ces amas, les plus pénétrantes et les plus délicates effluves s'exhalent : comme au pays des fées, l'air est chargé des senteurs les plus agréables et l'on en est comme enivré.

D'ailleurs, si les récoltes étaient insuffisantes on y suppléerait par l'adultération chimique. L'essence de palma rosa, le géranol, le rhodinol, le citronellol, judi-

cieusement associés, vous donneraient encore l'illusion du parfum de la rose. Dès aujourd'hui le paysan bulgare s'en sert adroitement pour retirer plus d'essence de ses roses en les aspergeant de ces produits avant la distillation.

— Qu'importe après tout pourvu qu'on l'ignore, direz-vous.

— C'est, ma foi, bien vrai : j'aurais dû me taire.

*J. Flahault.*

“Qu'on le veuille ou non, la vie d'un chrétien est une édification ou un scandale : il n'y a pas de moyen terme.”  
*E. Duthoit.*

“Je ne reconnais au catholique qu'un seul droit, c'est celui de faire mieux que les autres.” — *Mme Swetchine.*

Les retraites fermées s'imposent de plus en plus : la maison Fayt-Manage (Belgique) recevait en 1891, 295 retraitants — en 1895, 336 — en 1897, 784 — en 1899, 1,083 — en 1901, 1,712 — en 1902, 2,130. Actuellement, au delà de 10,000 hommes suivent annuellement, en Belgique, les exercices des retraites fermées.

“Quelques vertus qu'on demande aux hommes, il ne faut jamais désespérer d'eux. La nature humaine n'est pas comme le Nil : on n'a pas encore découvert le plus haut point de son élévation.” — *Lacordaire.*

## Pour la Tempérance

Le comité de tempérance de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste tient toujours ouvert un bureau de renseignements. Tous ceux qui désirent avoir des détails concernant la Tempérance, ou qui veulent organiser des oppositions à l'octroi de certaines licences, peuvent s'y adresser.

Dans les derniers jours de décembre, une demande de changement de licence était faite pour la paroisse S.-Jacques. M. l'abbé Tranchemontagne, bien décidé à s'opposer de toutes ses forces à l'installation d'un nouveau débit de boisson dans la paroisse, se mit aussitôt en communication avec notre comité pour se procurer les listes électorales et la liste des noms de ceux qui avaient signé le certificat de l'hôtelier.

Les citoyens dévoués qui ont pris part à cette lutte réussirent à faire signer l'opposition par la majorité absolue des électeurs de ce district. L'hôtelier, sans mot dire, retira alors son application.

Les paroisses de la partie est de Montréal sont infestées par ces nombreux abreuvoirs installés à tous les tournants de la route.

Mais, grâce à Dieu, il se trouve assez de gens sobres et bien pensants pour que l'on puisse avec un peu de méthode arriver à diminuer considérablement le nombre de ces établissements où vont s'engouffrer les salaires des ouvriers, la paix des foyers, l'honneur des familles et les forces vives de notre jeune et beau pays.

*La Secrétaire du Comité de Tempérance.*

## Chronique des Oeuvres

### NAZARETH

C'est jeudi, le 6 mars, dans leur salle de la rue Mance, que les aveugles donneront leur concert annuel.

Ce concert est un de ceux que l'on patronne avec le plus de plaisir et d'empressement; on s'y rend non seulement pour soulager une épreuve bien digne de notre sympathie, mais encore et peut-être surtout pour applaudir au progrès de l'art musical à Montréal.

L'Institution des Aveugles, en effet, peut offrir des artistes absolument recommandables par la culture de la voix et par la netteté du chant. Qu'on ne manque pas d'assister à ce concert du 6 mars.

Avec une bonne heure de forte jouissance intellectuelle, on y goûtera l'harmonie dans le bien et l'accord dans la charité.

### HOPITAL DES INCURABLES

Le jeudi de Pâques, 27 mars, aura lieu à l'Hôpital des Incurables le dîner annuel offert aux malades par les dames patronnesses de l'œuvre. Ce banquet aura lieu à midi précis et sera présidé par Mgr l'Archevêque. Les bienfaiteurs et amis sont cordialement invités de vouloir bien contribuer au succès de cette fête de la charité, en faisant parvenir à l'hôpital les dons qu'ils veulent bien faire annuellement en cette circonstance.

Le même jour, aura lieu, à l'Hôpital, l'exposition de couture pour le vestiaire. Nous espérons que nombreux seront les visiteurs ce jour-là qui viendront apporter leurs encouragements aux malades.

### FEDERATION PAROISSIALE DE SAINT-HENRI

La section Saint-Henri formée depuis deux mois à peine est déjà en pleine voie de prospérité grâce à la direction intelligente et dévouée de la présidente Mme S. Letourneau et de la vice-présidente Mme J.-O.-A. Archambault.

Mardi, le 18 janvier, les dames patronnesses de cette section s'étaient rendues nombreuses à leur salle de réunion pour entendre une conférence sur "La goutte de lait" donnée par le Dr Séverin Lachapelle. Le sujet traité par le conférencier était de nature à intéresser particulièrement les dames patronnesses de Saint-Henri: le soutien de la "Goutte de lait" dans cette paroisse est l'un des principaux articles de leur programme pour l'année 1913.

Le docteur Lachapelle dont l'expérience et le dévouement pour les tout petits sont universellement connus, fit en quelques mots précis l'historique de la goutte de lait, et fit un vibrant appel au dévouement des dames patronnesses pour une entreprise qui est non seulement une œuvre de charité, mais aussi une œuvre nationale. Ces dames de la section Saint-Henri se réuniront en assemblée mensuelle le 18 mars prochain. Madame Huguenin (Madeleine) a bien voulu accepter d'être la conférencière ce jour-là.

### PATRONAGE D'YOUVILLE

dirigé par les Sœurs de la charité (Sœurs Grises).

1.—Aviser spirituel, l'abbé E. Girot, P. S. S., Séminaire Saint-Sulpice.

2.—Entrée des pensionnaires, 71 Lagauchetière, Ouest. Téléphone Main 1442.

La Supérieure reçoit aux heures suivantes: de 9.30 à 11 heures A.M. de 2 à 5 heures P. M. Tous les jours, excepté le dernier dimanche du mois.

Les pensionnaires reçoivent, au salon, tous les soirs de 7 à 9.30 heures P.M., et le dimanche après-midi. Les Messieurs sont admis.

Restaurant, 71 Lagauchetière Ouest. Les repas se donnent aux heures suivantes, premier déjeuner à 6.30 heures; 2me, 7.30 heures A.M. — Dîner de 12 heures à 1.45. — Souper, 6.30 heures P. M. Dimanche, déjeuner à 8 heures, dîner à (midi) 12.30 heures. Souper à 6 heures P. M.

Cercle d'Etude Youville, Conférence Mensuelle pour les pensionnaires, Bibliothèque à l'usage des pensionnaires. — Chœur de chant, réunions, lundi et mercredi à 7.30 heures P. M.

Bureau de Placement. — Entrée: 138 rue Saint-Urbain. Téléphone Main 7923. — Heures de bureau pour tous les jours, excepté le dimanche et les jours de fêtes, de 9.30 à 11 heures A. M., de 2 à 5 heures P. M.

### CRECHE DE LA MISERICORDE

La grande soirée annuelle au bénéfice de la Crèche de la Miséricorde aura lieu le jeudi, 13 mars, au Monument National. M. le chan. Lesage, le distingué prédicateur de Notre-Dame, en sera le conférencier. Nos meilleurs artistes sont inscrits au programme du concert. Mgr Bruchési a bien voulu accepter de présider cette fête qui sera certainement une des plus brillantes de la saison.

### L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Les dames patronnesses de l'Assistance Publique, toujours actives, toujours dévouées, en face des besoins multiples de leur œuvre de plus en plus sollicitée, ont compris la nécessité de percevoir de nou-

veaux secours qu'elles demanderont au public généreux, le soir du 6 mars (jeudi) prochain.

Ce soir-là, aura lieu dans la grande salle de l'Institution, numéro 33, rue Lagauchetière est, un *Euchre-Concert*, auquel tous les amis de la "Bonne Parole" sont particulièrement invités. Le prix d'entrée sera de cinquante centins.

### LES ECOLES MENAGERES PROVINCIALES

14 rue Church.

Téléphones Est 3706 et 4447.

A l'Ecole Ménagère les cours continuent à se donner comme il est indiqué ci-dessous.

Tous les cours sont à \$2.00 la série de 10 leçons.

CUISINE. — Mardi, 10 à 12 heures A. M. Cours de cuisine fine. prix: \$0.25 la leçon — Jeudi, 10 à 12 heures A. M. Cours pratique pour dames et jeunes filles. — Jeudi, 7.30 à 9.30 P. M. Cours de cuisine bourgeoise. Prix: \$0.10 la leçon ou 12 leçons \$1.00.

COUPE — COUTURE — LINGERIE. Lundi, 7.30 à 9.30 P. M. Mercredi, 10 à 12 heures A. M.

MODES DE CHAPEAUX. — Lundi, 10 à 12 heures. — Mardi, 7.30 à 9.30 P. M.

BRODERIES. — Mardi, 2 à 4 heures P. M.

DENTELLES. — Irlande, point de filet au crochet, point de Venise au crochet. Prix: 10 leçons, \$2.00 ou \$0.50 la leçon. — Jeudi, 7.30 à 9.30 heures P. M.

COUPE PAR LE MOULAGE. — Cours spécial. Jeudi, 7.30 à 9.30 heures P. M. — Prix: \$3.00 pour les 3 dernières leçons du mois de mars.

Les cours de l'Ecole Ménagère se terminant dans la troisième semaine d'avril, les personnes désirant profiter de ces cours feront bien de se hâter.

A partir du 8 juillet 1913, l'Ecole Ménagère donnera un Cours Normal Ménager de vacances gratuit pour les institutrices de la Province de Québec. Ce cours durera trois semaines.

Les conditions requises sont les suivantes:

Etre âgée d'au moins 18 ans.

Posséder le diplôme d'Ecole Modèle (condition indispensable).

Les Normaliennes sont logées par l'Ecole et y prennent leurs repas, même les jours de congé. Elles n'auront donc qu'à se présenter au No 14 rue Church, le 8 juillet à 9 heures du matin.

Les candidates sont priées de s'inscrire le plus tôt possible en écrivant à: LES ECOLES MENAGERES PROVINCIALES, 14 rue Church, Montréal, P. Q.

### ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES

Réunion tous les premiers mercredis du mois à 8 heures, à la salle 14 au Monument National.

M. Fortunat Bourbonnière — aviseur légal de la société est toujours présent aux réunions.

### ASSOCIATION DES EMPLOYEES DE MANUFACTURE

Réunion tous les troisièmes dimanches du mois, à la salle 15, au Monument National.

La raffe d'un chapelet en pierre de lune, monté en argent, se fait au profit de la Société. Les billets sont au prix de 10 sous chacun ou de trois pour 25 sous. On peut s'en procurer au Secrétariat, chambre 14, Monument National.

### ASSOCIATION DES EMPLOYEES DE MAGASIN

Réunion tous les deuxièmes dimanches du mois, à quatre heures à la salle 15, au Monument National.

Le trois avril prochain, aura lieu à la salle des Artisans Canadiens-Français, angle des rues Saint-Denis et Vitré, le concert annuel au profit de l'Association.

### ASSOCIATION DES EMPLOYEES DE BUREAU

Réunion tous les quatrièmes dimanches du mois, à quatre heures, à la salle 15, au Monument National.

Réunion du "Cercle de Couture de l'"A. P. E. B." à l'Assistance Publique, tous les mercredis soirs, à 8 heures p. m.

Bureau de placement. — S'adresser à la Présidente, à "La Patrie", et à l'Association Catholique Féminine, 60, rue Notre-Dame Est.

### CERCLE D'ETUDES NOTRE-DAME

Réunions: — à trois heures, à l'Ecole d'Enseignement Supérieur pour les jeunes filles, 1010 rue Sherbrooke ouest.

3 mars.

Les effets de l'alcool sur l'organisme, —

par Mlle A. Sénécal.

Causerie littéraire — par Mlle B. Lamontagne.

Rapport d'œuvres — par Mlle C. Lemoyne.

" 17 mars.

Les syndicats — par Mlle G. Lemoyne.

Causerie et lecture — par Mlle Jarret.

Rapport d'œuvres — par Mlle Paiement.

## CHRONIQUE INTERNATIONALE

(Quelques extraits du supplément publié par "l'Echo de la Ligue Patriotique des Françaises").

### CONGRES DU FRAUENBUND ALLEMAND.—

Le Ve congrès du Frauenbund allemand a eu lieu à Strasbourg du 13 au 16 octobre..... Nous nous bornerons à relever le discours programme prononcé à la première séance publique par Mrg. Faulhaber, évêque de Spire, sur "*l'activité de la femme moderne à la lumière de la foi*" et le magnifique rapport présenté par Mlle Hedvige Dransfeld devant la salle comble, sur les "*Courants exagérés de l'art et de la littérature moderne.*" Citons encore un des thèmes les plus actuels de notre programme: "*l'Etudiante,*" son droit d'existence, les dangers qui la menacent à l'université, les moyens d'y parer, sujet traité avec beaucoup de tact et de verve persuasive par Mlle Krabbel, étudiante elle-même. "*Nos sections de jeunes filles,*" rapport présenté par Mlle Busczkewska (Munich) dont les paroles éloquentes et enthousiastes à la fois, surent donner un tableau du travail des souhaits et des plans de nos groupes des jeunes, tableau qui nous remplit d'espérance pour le développement de notre mouvement féminin catholique. Le rapport sur "*Les écoles pour femmes*" présenté par la comtesse Graimberg, nous démontre la nécessité d'inculquer le sens de la responsabilité sociale aux jeunes filles de la société. Un rapport sur les "*organisations créées et à créer pour les jeunes ouvrières*", nous montre le vaste terrain qui a été cultivé dans ces dernières années, mais aussi le travail qui reste à faire.... Nous comptons aujourd'hui 44,000 adhérentes, 104 comités locaux, 416 organisations affiliées.....

M. de Mirbach,

Secrétaire pour Cologne de la Fédération Internationale.

### 1er CONGRES DU FRAUENBUND SUISSE.—

Le premier congrès de l'union des femmes catholiques Suisses, s'est tenu à Einsiedeln, les 21 et 22 septembre.... Le secrétaire général du Volksverein, catholique Suisse, y parla en termes très élevés du "*travail social de la femme*". Il démontra combien l'action de la femme est puissante dans les questions sociales et comme quoi, sans l'aide de la femme, la réforme sociale ne peut aboutir. Jusqu'ici, la femme n'a pas été suffisamment formée à ce travail, et il faut que, non seulement les femmes, mais les jeunes filles qui ont quitté l'école, soit intéressées au problème social. M. le Professeur Portmann, de Lucerne, parla ensuite de la façon la plus judicieuse, des "*qualités de la femme comme infirmière*"..... Le Dr Joos, Bâle, parla ensuite de "*la mise en vigueur du nouveau code civil*" qui améliore la situation de la femme au point de vue juridique.

### PROJET DE LOI GUILLIER.—

La proposition de loi de M. Guillier sur la répression des outrages aux bonnes mœurs, que le Sénat a voté le 21 décembre 1911, est pendante devant la chambre. C'est celle qui vise spécialement la fabrication, la détention et le transport international des écrits et objets obscènes, dont l'étranger qui se scandalise si fort de notre nourriture est un des principaux pourvoyeurs.

Ce vote du Sénat est le résultat des résolutions prises à la suite d'une conférence diplomatique, tenue à Paris en mai 1910, et due à l'initiative de sociétés antipornographiques privées. Quatorze nations européennes, plus les Etats-Unis et le Brésil, y étaient représentées et un projet de conventions y a été arrêté, ayant pour but la répression internationale de commerces infâmes, internationaux eux-mêmes et qui, par cela même échappent trop facilement aux tribunaux des diverses nations.....

Nous apprenons avec une grande satisfaction que la fameuse circulaire sur les théâtres a été enfin adressée aux préfets et que M. Lépine qui l'a reçue, se déclare très disposé à l'appliquer en ce qui le concerne. Nous allons donc avoir, fait bien nouveau, un contrôle moral exercé sur les représentations théâtrales, même à Paris.

### CONFERENCE INTERNATIONALE DE BRUXELLES.—

La conférence qui s'est tenue en octobre à Bruxelles, sous la présidence du ministre de la justice, pour étudier la traite des blanches, a révélé des faits tellement douloureux, qu'il nous est impossible même de les citer; c'est par milliers que des jeunes filles, des enfants disparaissent chaque année, entraînées par séduction, surprises ou contraintes hors de la voie au travail, et qu'elles tombent dans les bas-fonds de la société, loin de leur pays natal, sans espoir de délivrance ni de relèvement: les principales causes sont les difficultés économiques, l'ignorance, le défaut d'éducation moral chez les jeunes filles, la dépravation des parents, et enfin, la scandaleuse abondance des débouchés. Un prélat hongrois, le Comte Vay de Vaya, qui a fait trente-trois voyages comme aumônier à bord des vaisseaux d'émigrants, racontait que des agents voyagent tout exprès pour embaucher des victimes, aussi, émet-il le vœu que des œuvres telles que la protection de la jeune fille, parviennent à étendre leur action à bord des paquebots, en faisant exercer la surveillance par un fonctionnaire féminin; en effet l'emploi de la femme dans la police a

été chaleureusement préconisé par les délégués, au courant des résultats que cette innovation a eus dans les villes qui l'ont tentée, en Allemagne, en Suède, aux Etats-Unis, en Hollande: ce pays a montré l'exemple aux autres nations, par ses mesures énergiques: les municipalités ayant été autorisées à faire fermer en masse les mauvais lieux, le nom de ces villes a été aussitôt rayé de l'annuaire des traitants; cet annuaire qui renseigne sur les principaux marchés du monde où se fait la traite des blanches. Ce fait prouve l'étroite corrélation qui existe entre ces maisons et la traite des blanches: il faut donc supprimer les débouchés par une législation sévère. (Extrait du féminisme chrétien de Belgique.)

Nous sommes heureuses d'ajouter que le prochain Conseil de la Fédération internationale sera fixé de façon à précéder ou à suivre immédiatement celui de la traite des blanches, à Londres, afin de permettre à nos déléguées d'étudier cette question, qui est une honte pour les sociétés chrétiennes, pire encore que la traite des nègres, puisque les âmes sont vendues en même temps que les corps.

G. Le Roy Liberge.

## BIBLIOGRAPHIE

LACORDAIRE — L'ORATEUR ET LE MOINE, par Henri d'Arles, publié chez Laflamme & Proulx, Québec.

Le révérend Père Beudet (Henri d'Arles), nous offre une deuxième édition de sa magnifique étude sur *Lacordaire*, corrigée, enrichie de notes, et ornée d'un autographe. Henri d'Arles a merveilleusement fait ressortir l'admirable talent de l'orateur, et la sainteté du Moine. Ceux qui connaîtront le célèbre religieux dans cette œuvre, éprouveront un immense respect pour le grand prêcheur, dont l'éloquence n'était surpassée que par l'élévation de l'esprit, la noblesse du sentiment. A bien faire connaître son héros superbe, Henri d'Arles, met tout son talent et tout son cœur; son livre est remarquable par les plus brillantes qualités du style. "*Lacordaire— L'orateur et le Moine*" — est en vente chez l'auteur, à Manchester, New Hampshire. M. G. H.

"LA CLAIRE FONTAINE" par Englebert Gallèze, "publié chez Beauchemin. En vente chez tous nos libraires. Dans ce très joli recueil de vers, "*La Claire Fontaine*", Englebert Gallèze (M. Lionel Léveillé), a mis son ardent amour pour les choses canadiennes. Sa vive observation des petits faits, qui sous sa plume s'émeuvent en des accents gracieux et tendres, est vraiment remarquable. M. Gallèze est essentiellement un poète du terroir, la mélodie chantée au bord de la Claire Fontaine est tout un hymne au joli et cher "chez nous".

M.G.-H.

## PELERINAGE

### A Lourdes et à Rome

Sous le patronage de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Départ de Montréal le 25 juin. Retour par New York le 19 août, 56 jours de voyage, \$365.00. — Prix spécial pour ceux qui voudraient revenir par la Suisse, la Belgique et l'Angleterre.

Toutes les personnes désireuses de faire ce magnifique voyage feraient bien de s'inscrire le plus tôt possible pour que le Comité retienne à l'avance les places voulues sur les paquebots, généralement remplis à cette saison de l'année.

Si les pèlerins sont assez nombreux, Sa Grandeur Monseigneur de Montréal désignera lui-même le chapelain.

Pour toutes informations, s'adresser à Mlle S. Renauld, Présidente du Comité, 728, rue Sainte-Catherine est, ou au Secrétariat de la Fédération Nationale, chambre 14, Monument National, 296, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

### A NOS AMIES :—

Un des moyens les plus efficaces de contribuer au succès de notre journal c'est bien de lui procurer des abonnés.

Toute personne qui désire se faire dizainière peut obtenir un livret d'abonnements au Secrétariat, chambre 14, Monument National.

**P.-G. MOUNT**  
Opticien et Optométriste



Vieux ou jeunes, c'est le temps de faire examiner vos yeux, et bien faire ajuster vos verres. N. B.—L'avant-midi à domicile seulement pour les personnes qui se trouvent dans l'impossibilité de sortir.

944a St-Denis

Près Rachel

HEURES DE BUREAU,  
de 1 à 8 heures

Tél. Bell St-Louis 1088

**Terrains à vendre**

DANS LE

**Quartier Emard**

A

**BAS PRIX et CONDITIONS FACILES**

S'adresser A

**PAUL EMARD,**

TEL. MAIN 7381 112 ST-JACQUES

**Lamontagne Limitée**

Bloc Balmoral, N-Dame Ouest,

**HARNAIS, VALISES,  
SACS DE VOYAGE,  
SELLES, Etc.**

Venez voir nos échantillons  
et demandez nos prix.



Exigez cette marque sur  
vos harnais, sacs de voyage.

**Le magasin pour la confection  
par excellence.**

Toujours un étalage des plus hautes nouveautés, comprenant

MANTEAUX, COSTUMES, ROBES DE TOILETTES,  
BLOUSES, etc, d'une élégance et d'un chic  
incontestables.

Les Dames sont invitées à visiter  
cette installation où elles trouveront à satis-  
faire leurs goûts les plus distingués.

**P. Lafrance & cie,**  
LIMITÉE.

en face de l'Université Laval

**182 ST-DENIS, Montréal.**

**Broderie Artistique**

Nous faisons toutes sortes de broderies à la main: MONOGRAMMES et INITIALES, CENTRES, COUSSINS, DESSUS de piano, COLS et POIGNETS pour robes et manteaux, etc.

**BRODERIE D'EGLISE**

Catalogue envoyé franco pour . . . . 25 cts.

**Raoul Vennat**

642 Rue ST-DENIS, MONTREAL.

Tel. Est 3065

Dépôt de musique française

**HENRY BIRKS & SON, Limited**  
**Philips Square**

Fabrication, réparation d'articles d'églises  
Insignes de société, Croix, etc.

Une spécialité de dorure et placage.  
Commandes respectueusement sollicitées.



Indispensable pour la mauvaise digestion, maux de tête, constipation.

en vente partout

**Société des Eaux Purgatives RIGA**  
215 NOTRE-DAME EST, Montréal

**La Banque Provinciale du Canada**

SIÈGE CENTRAL: 7 & 9, PLACE D'ARMES,  
Montréal, Canada.

Capital autorisé \$2,000,000.00  
Capital payé \$1,000,000.00

Réserve et surplus \$588,866.11 (31 déc. 1912)  
—Neuf Bureaux de Quartiers à Montréal.—

Bureau-Chef: 7 & 9 Place d'Armes, *gérant*  
M. Tancrède Bienvenu; *assistant*: A. Giroux  
408 rue Rachel Est . . . . . C. A. Roy  
103 rue Roy . . . . . A. Larose  
742 rue Ontario Est . . . . . J. P. Leblanc  
848 rue Notre-Dame Ouest. A.E. Prudhomme  
972 rue Beaubien . . . . . Geo. L. Marsolais  
Sainte-Cunégonde . . . . . L. E. Caron  
392 rue Sainte-Catherine Est  
Ahuntsic, rue Principale . . F. X. Pariseault

Mères de familles, ouvrières, commis, jeunes filles  
DEPOSEZ VOS ECONOMIES A  
**La Banque d'Epargne de la Cité  
et du district de Montreal**

Fondée en 1846

Actif Total au-delà de \$33,000,000  
Nombre de déposants, plus de 100,000

Bureau-Chef et 13 Succursales à Montréal.

Elle a pour but spécial de recevoir des épargnes, quelques petites qu'elles soient, des veuves, orphelins, commis, apprentis et des classes ouvrières, industrielles et agricoles, et d'en faire un Placement sûr.

A. P. LESPÉRANCE, *gérant*

Demandez une de nos petites Banques à Domicile, ceci vous facilitera l'Epargne.

Au tout premier rang sont  
**Les Conserves de Fruits  
et de Légumes**

de la marque



**GAZELLE**

Elles ont conquis la faveur populaire  
et s'y maintiennent.

**EASTERN  
Business College**  
151 ST DENIS TEL. E. 2992

Pour **DEMOISELLES**  
et **MESSIEURS**.

Classes du jour et du soir strictement  
individuelles.

Tel. Bell, Main 2527

**J.-A. MAJOR**

**Marchand Tailleur et Marchand  
de Chaussures**

100 Rue Vinet, Ste-Cunégonde

SATISFACTION GARANTIE

P. POULIN & CIE,  
VOLAILLES, GIBIERS, ŒUFS.  
39, Marché Bonsecours. — Tél. M. 7107

Mlle FLORINA DESJARDINS,  
*Salon pour Dames.*

Coiffures, Massage, Articles en cheveux, etc  
294, rue Amherst, Téléphone Bell Est 3889.

AUX MODES AMERICAINES

Madame A. THERIEN.  
Chapeaux importés de Paris, Plumes  
d'Autruches, etc.

262, rue Sainte-Catherine Est, Montréal.  
Téléphone Bel Est 4163.

Mme C. B. DESROCHERS,

Salon—Yvette, — 940, rue Saint-André.  
Grand choix de chapeaux, modèles parisiens  
et américains. Une visite est sollicitée.

"La Bonne Parole" est publiée sous le contrôle immédiat du bureau de direction de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste:

Mme H. GÉRIN-LAJOIE, Présidente.

" HUGUENIN, Secrétaire générale et Présidente du comité de rédaction du journal.

Mlle BIBAUD, Secrétaire archiviste. Présidente du comité de Fréquentation Scolaire.

Mme CHOQUET, Trésorière.

Lady LACOSTE, Présidente du comité des questions domestiques.

Mme LEMAN, Présidente du comité de tempérance.

Mlle RENAULD, Présidente du comité d'administration du journal et Secrétaire du comité de tempérance.

Mme DÉSY, Présidente du comité du Denier National.

Mlle A. GÉRIN-LAJOIE, Présidente du comité d'Enseignement Ménager.

Mlle H. MIGNAULT, Présidente du comité de la lutte contre la mortalité infantile.

Mlle M.-J. GÉRIN-LAJOIE, Secrétaire du comité de rédaction du journal.

Mlle AUCLAIR, Présidente des employées de manufacture.

" GOUBOUT, Présidente des employées de bureau.

Mme BOUTHILLER. Mlle BÉLANGER. Mme HAMILTON.

### SECRETARIAT :—

Tous les jours, de neuf heures du matin à une heure de l'après-midi, le secrétariat de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste sera ouvert à la chambre 14 du Monument National. Toutes les femmes qui désirent avoir quelques renseignements pratiques ou qui ont besoin de détails sur nos œuvres y seront les bienvenues. Autant qu'il est en notre pouvoir, nous voulons aider efficacement les nôtres.

### MACHINE A ECRIRE :—

On a besoin d'une machine à écrire au secrétariat de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. Les personnes qui peuvent disposer d'une machine à des conditions assez faciles, nous rendront bien service en le faisant savoir à l'assistante secrétaire générale, chambre 14, Monument National.

## J. = A. = D. Godbout

### PHARMACIEN-CHIMISTE

TROIS PHARMACIES:

angle Craig et Bon Secours

angle Craig et Côte Place d'Armes

angle Ste-Catherine et Darling (Hoch'ga)

Spécialité: Ordonnances de MM. les Médecins toujours remplies avec des produits chimiques purs et véritables.

GRAND ASSORTIMENT DE DROGUES,

PRODUITS PHARMACEUTIQUES, ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS et SAVON DE HAUTES MARQUES.

ATTENTION SPÉCIALE À NOS ANNONCES CHAQUE MOIS.

### Pour votre santé et celle de vos enfants

Servez-vous des produits de la maison

J.-J. JOUBERT,  
LIMITEE

Ils sont de qualité  
SUPERIEURE.

LAIT CLARIFIÉ ET  
PASTEURISÉ,  
CRÈME, BEURRE,  
OEUFs,  
CRÈME A LA GLACE

J.-J. Joubert,  
LIMITEE  
975 Rue ST-ANDRÉ



## Sapho

tue PUNAISES  
et COQUERELLES  
et prévient  
les MALADIES  
CONTAGIEUSES

A LOUER

Madame M A R I E,  
132, rue Mansfield. — Tél. Up 3079  
possède une merveilleuse méthode pour  
donner les massages.

ROUGIER FRERES

C<sup>ie</sup> incorporée

63, rue Notre-Dame Est, — Montréal.

## Les Pilules Rouges

Pour les femmes  
PALES et FAIBLES

— ET —

LES CONSULTATIONS GRATUITES  
DES MEDECINS DE LA COMPAGNIE  
CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE

Les Pilules Rouges sont une spécialité pour les maladies particulières à la femme et toutes les femmes qui souffrent devraient se procurer immédiatement ce remède, et le prendre avec confiance. Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix 50 cts la boîte, six boîtes pour \$2.50.

Il est vrai qu'il n'est pas nécessaire pour toutes les femmes, qui désirent prendre les Pilules Rouges, de consulter nos médecins; cependant, nous ne saurions trop conseiller à celles qui souffrent depuis longtemps, et qui se seraient découragées, de venir voir nos médecins, à leurs bureaux, No 274, rue St-Denis, ou de leur écrire pour apprendre ce qu'elles doivent faire dans leur cas, pour aider l'action des Pilules Rouges. Les consultations de nos médecins sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir.

Compagnie Chimique Franco-Américaine,  
274, rue Saint-Denis, Montréal.

Tél. Bell Est 1235      Tél. March. 563  
Tél. Privé du Gérant: Est 513

## La Société Coopérative de Frais Funéraires

242 Ste-Catherine Est  
W.-A. WAYLAND, - Sec.-Gérant.

TAUX D'ABONNEMENT

De naissance à 5 ans \$1.00 par année,  
Police acquittée après 25 ans.  
De 5 ans à 30 ans \$0.75 par année,  
Police acquittée après 25 ans.  
De 30 ans à 45 ans \$1.00 par année,  
Police acquittée après 20 ans.  
De 45 ans à 55 ans \$1.50 par année,  
Police acquittée après 15 ans.  
De 55 ans à 65 ans \$2.50 par année,  
Police acquittée après 10 ans.

Les personnes âgées de 65 ans ou plus peuvent être acceptées comme abonnées en payant les années en arrière.

Pour les prix ci-dessus mentionnés, la Société s'engage: 1° à faire l'ensevelissement; 2° à fournir la robe pour l'ensevelissement; 3° à fournir une belle décoration de la chambre mortuaire; 4° un cercueil fini en bois de rose ou couvert en drap; 5° un corbillard à deux chevaux pour conduire le corps, de la maison à l'église, et de l'église au cimetière de la ville; 6° une voiture double; 7° à faire chanter une grand'messe tous les ans, dans le courant du mois de novembre, pour les abonnés défunts, dans toutes les paroisses de la ville de Montréal.

N. B.—Les bénéfiques ci-haut représentent la valeur de cinquante dollars.